

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

-----  
**Commune de XONRUPT-LONGEMER**  
-----

## ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2024/005 du 06/03/2024, le président de la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) a décidé de l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme arrêté par délibération n°66/2018 du 19 novembre 2018 de la commune de Xonrupt-Longemer.

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit le projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'occupation et d'utilisation des sols.

La personne morale responsable du plan local d'urbanisme est la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, représentée par son président, Stessy SPEISSMANN MOZAS. Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire pourra approuver le plan local d'urbanisme au regard des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

**L'enquête se déroulera, pendant 32 jours consécutifs, du 2 avril 2024 à 09h00 au 3 mai 2024 à 16h00.**

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Xonrupt-Longemer.

À cet effet, Monsieur Yves ROBINOT a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Nancy.

Le dossier relatif à l'enquête sera tenu à disposition du public pendant la durée de l'enquête à la mairie de Xonrupt-Longemer aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les pièces du dossier sont également consultables sur les sites internet suivants :

- CCGHV : <https://ccghv.fr/>
- Commune de Xonrupt-Longemer : <https://www.xonrupt.fr/>
- SPL Xdemat : <https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/GC88012.html>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Xonrupt-Longemer les :

- Mardi 2 avril 2024 de 09h00 à 12h00 ;
- Jeudi 11 avril 2024 de 17h00 à 19h00 ;
- Samedi 20 avril 2024 de 09h00 à 11h00 ;
- Vendredi 3 mai 2024 de 14h00 à 16h00.

Les observations et propositions sur le projet d'élaboration du PLU pourront être consignées :

- Soit par voie écrite ou orale, lors des permanences du commissaire enquêteur, aux lieux, jours, et heures indiquées ci-dessus ;
- Soit sur le registre d'enquête accessible au public à la mairie de Xonrupt-Longemer pendant les heures d'ouvertures habituelles ;
- Soit par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete.publique@ccghv.fr](mailto:enquete.publique@ccghv.fr) ;
- Soit par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, 16 rue Charles de Gaulle, 88400 GERARDMER.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira dans les 30 jours, un rapport et des conclusions qui seront mis à la disposition du public à la communauté de communes et à la préfecture aux jours et heures habituelles d'ouvertures pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.